

# Parc national des Pyrénées

## Orientation 19: Maintenir une animation agricole et pastorale assurant la pluri vocation des espaces agro-pastoraux

[...]

### MESURES CONTRACTUELLES PERMETTANT D'ATTEINDRE CETTE ORIENTATION

#### • MESURES DE CONNAISSANCE

- Mettre en place des programmes de connaissance de la dynamique des milieux pâturés et suivre ces milieux (estives témoins...);
- Développer l'acquisition de connaissances liées à l'état sanitaire des troupeaux (génétique et races, impacts des produits...) en tenant compte des enjeux économiques ;
- Capitaliser les acquis pour assurer le transfert des savoir-faire et des compétences (ouvrages, formations, échanges d'expériences...);
- Poursuivre la caractérisation des prairies de montagne et de leur fonctionnement.

#### • MESURES D'ANIMATION

- Poursuivre l'animation en vue de la gestion agro-pastorale du territoire en prenant en compte les différents enjeux (enjeux agricoles, touristiques, paysagers, cynégétiques, écologiques, forestiers...);
- Réaliser ou actualiser les diagnostics pastoraux sur les estives ;
- Gérer les feux dirigés en concertation avec les acteurs intéressés.

#### • MESURE DE VALORISATION

- Organiser les concours de prairies fleuries.

### Contributions attendues des communes

- S'appuient sur les structures d'animation pastorale pour l'élaboration de leurs projets d'aménagements pastoraux ;
- Réalisent les diagnostics pastoraux en partenariat avec les structures d'animation pastorale ;
- Mettent en place les commissions locales d'écobuage et y participent.

# Parc national des Pyrénées

## Rôles de l'établissement public du Parc national des Pyrénées

- Participe techniquement à l'animation pastorale ;
- Contribue à la réalisation des diagnostics pastoraux et des études ;
- Coordonne l'animation du concours prairies fleuries.

## Principaux autres partenaires à mobiliser

Chambres d'Agriculture, GIP-CRPGE, Cellule pastorale des Pyrénées-Atlantiques, gestionnaires d'estives, associations d'agriculteurs, CBNPMP, DDT, DDTM, Commissariat de massif des Pyrénées, GDS...

Page 117 de la Charte PNP

Référence ID de l'article : #2326

Auteur : Alicia Lambert

Dernière mise à jour : 2014-04-14 10:42